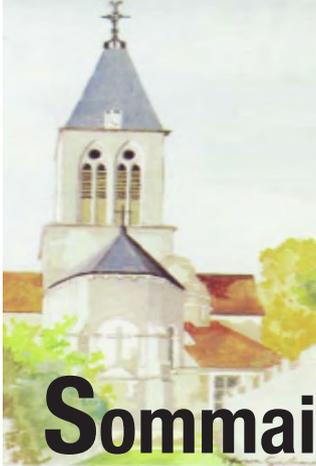




# Votre Village

## Mareil sur Mauldre

Edition n°295 - Septembre 2012



## Sommaire

### Informations municipales p 2 - 4

- Extrait du dernier compte rendu du Conseil municipal
- Liste électorale
- Chasse
- Défibrillateur cardiaque
- Haie ou clôture
- Collecte des déchets végétaux, rappel
- Repas des Anciens
- Fête de la musique
- Forum des associations
- Rallye intercommunal

### Vie scolaire p 5

- Les CM2-CM1 à la barre ! (juin 2012)
- Kermesse 2012
- Point sur la rentrée scolaire à l'école maternelle
- Point sur la rentrée scolaire à l'école élémentaire
- Date des vacances scolaires 2012-2013
- Centre de loisirs
- Caisse des écoles

### Infos diverses p 6 - 7

- Informations reçues en mairie : Coderpa
- Petites annonces
- 12<sup>ème</sup> promenade sur les chemins de Gally
- Calendrier des messes
- Recensement de la population (Insee)
- Deux autres enquêtes Insee

### Associations p 8

- Cercle de l'amitié
- Mareil GV
- Comité des fêtes : brocante et soirée «chants de marins»

Retrouvez toutes les informations de Mareil sur Mauldre sur :  
[www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr)

### Dates à retenir

**Dimanche 23 septembre** : ouverture de la chasse à 9 heures

**Samedi 6 octobre** : repas des Anciens dans le préau de l'école élémentaire à 12 h

**Dimanche 7 octobre** : 12<sup>ème</sup> promenade sur les chemins de Gally ;  
départ sur le parking de la gare à 10 h

**Lundi 8 octobre** : rencontre d'information au Club photo à 20 h 45

**Samedi 13 octobre** : accueil des nouveaux habitants en mairie à 11 h  
(une invitation personnelle leur sera adressée)

**lundi 15 octobre** : Conseil municipal en mairie à 20h30

**Samedi 20 octobre** : soirée «chants de marins», organisée par le Comité des fêtes ;  
réservez votre soirée

**Dimanche 11 novembre** : commémoration de l'armistice 1918,  
rassemblement devant la mairie à 11 h

**Mardi 4 décembre** : assemblée générale de la Caisse des écoles en mairie à 20 h

**Et comme toujours :**

**Tous les lundis** : collecte des déchets végétaux

**Jeudi 27 septembre et 25 octobre** : ramassage des objets encombrants (à sortir la veille au soir)

**Jeudi 18 octobre et 15 novembre** : permanence de l'association pour le développement de l'emploi dans la vallée de la Mauldre en mairie de 9 à 12 h

**Samedi 13 octobre** : collecte des déchets ménagers spéciaux par l'«Ecobus» sur le parking de la gare de 9 à 13 h

**Rappel :**

**La collecte est réservée aux seuls Mareillois qui devront se présenter obligatoirement avec un justificatif de domicile**

Comme vous l'avez constaté, les travaux de réfection de la chaussée ont commencé sur l'avenue de Chavoie. Les travaux ont débuté par les trottoirs puis viendra la chaussée.

Cela va occasionner une gêne évidente pour la circulation.

Evitez si vous le pouvez d'emprunter cette voie avec votre voiture.

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année.

Merci de votre compréhension.

Le prochain «Votre Village» n° 296 paraîtra le 26 octobre, les informations à publier devront parvenir en mairie avant le 16 octobre 2012

Publication réalisée par la Commission information de Mareil sur Mauldre :  
Max MANNÉ, Claudie FILLON, Jacqueline SCARPETTA, Régis DAGORY, Louis BINET,  
Jean Louis ROCHE

Mise en page et impression : 2IP Communication 01 30 90 95 90 - Maule

# Informations municipales

## Extrait du compte-rendu du Conseil municipal du 25 juin 2012

### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)-ARRET DU PROJET DE PLU ET BILAN DE LA CONCERTATION

Monsieur le Maire retrace les différentes étapes déjà franchies dans l'élaboration de notre PLU.

Chaque élu a eu connaissance du projet (zonage et règlement) lors de réunions de la Commission d'urbanisme.

Un registre a été tenu à la disposition du public à l'accueil de la mairie.

Monsieur Manné rend compte des observations reçues de quelques habitants, d'une Amicale de riverains et des personnes publiques associées et y apporte réponses. Celles ci figurent dans le bilan de concertation joint au dossier.

Il remercie les services de l'Etat pour leur travail d'analyse et leurs observations très constructives.

Lecture est donnée in extenso du message de la Chambre d'agriculture du 29 mai 2012.

Monsieur Manné rappelle qu'une grande partie du bourg est en périmètre Monuments historiques, ce qui implique un examen approfondi de tous les permis par l'architecte des bâtiments de France.

Il procède à la lecture du document intitulé «bilan de la concertation» ainsi que la note de synthèse rédigée après dépouillement des réponses apportées par les habitants au questionnaire qui leur a été adressé en février 2011.

Il rappelle que le déblocage des zones à construire a toujours été fait selon les besoins de la Commune notamment pour maintenir les effectifs dans notre école. Il s'engage à ce qu'il en soit encore ainsi à l'avenir.

Tout permis de lotir fera l'objet d'une concertation avec les riverains.

Le dossier tel qu'il est présenté ce soir sera mis à disposition du public à l'accueil. Chaque habitant doit pouvoir vérifier ce qui est prévu sur son secteur et nous faire part de ses observations.

L'enquête publique aura lieu à l'automne menée par un Commissaire enquêteur.

M. Manné procède à la lecture du projet de délibération.

Aussi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **TIRE** le bilan de la concertation et en prend acte,

- **ARRETE** le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune tel qu'il est annexé à la présente,

- **PRECISE** que le dossier sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux personnes publiques qui ont demandé à être consultées,

- **PRECISE**, qu'en application de l'article R.123-18 du Code de l'urbanisme, la délibération sera affichée pendant 1 mois et qu'en application de l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme, le dossier définitif du projet de révision, tel qu'arrêté par le Conseil municipal, est tenu à la disposition du public,

- **DIT** que la présente délibération sera notifiée aux collectivités publiques ou divers organismes concernés.

### MAJORATION DE 30% DES DROITS A CONSTRUIRE

Il est donné lecture du projet de délibération qui s'appuie sur la loi du 6 mars 2012 instaurant une majoration de 30 % des droits à construire en matière de logements.

Le Conseil décide de mettre en oeuvre la procédure prévue par les textes, toutefois, Monsieur le Maire précise que le PLU étant en cours d'élaboration, il proposera que la mise en oeuvre de ces 30 % ne s'applique pas à Mareil.

### AMENAGEMENTS DE LUTTE CONTRE LES COULEES DE BOUE CHEMIN DE LA CAVEE-ACQUISITION D'UN TERRAIN

Après bornage, il s'avère que la surface de terrain (parcelle cadastrée B 192) dont on a besoin pour réaliser l'ouvrage de lutte contre les coulées de boues chemin de la Cavée est de 7 490 m<sup>2</sup>. Accord unanime du Conseil pour acquérir à l'amiable cette surface précise au prix de 74 900 € (+ frais d'acte).

### TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE CHAVOYE & ALLEES DES BŒURES ET DES GRESILLONS

Les entreprises retenues sont les suivantes :

		TOTAL HT	TOTAL TTC
VRD	Ets Jean Lefebvre Les mureaux	817 991,25 €	978 317,54 €
Eclairage public	Ets Viola Villepreux	61 177,00 €	73 167,69 €
	Total	879 168,25 €	1 051 485,23 €

Les subventions proviendront essentiellement des deux derniers programmes triennaux de voirie du Conseil général affectés à cette opération soit 244 440 €.

### DEMANDE DE SUBVENTION SPÉCIFIQUE AU CONSEIL GENERAL POUR TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS SUR GROUPE SCOLAIRE

Les subventions demandées précédemment pour équiper toutes les classes de l'élémentaire de tableaux numériques interactifs ont été acceptées. Les tableaux vont être installés en juillet. D'autres subventions vont être demandées pour le groupe scolaire concernant notamment

La mise en conformité de l'installation électrique pour alimenter en filaire les futurs TNI	4 830 € ht
Des travaux de peinture et de revêtement de sols	13 945 € ht
Des reprises ponctuelles d'étanchéité	886 € ht
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 661 € ht</b>

### CANTINE SCOLAIRE-PRIX DU REPAS APETITO

Le prix du repas que nous facture la société APETITO sera à la prochaine rentrée scolaire fixé ainsi qu'il suit :

Augmentation 2,07%	Maternelles	Elémentaires	Adultes
Total HT	3,0872 €	3,2242 €	4,1936 €
Total TTC	3,2570 €	3,4015 €	4,4872 €

## PRIX DU TICKET DE CANTINE SCOLAIRE

Considérant l'augmentation du coût de la vie : 2,10 % et le coût de revient réel d'un repas : 6,70 € en 2011/2012, le prix du ticket de cantine est fixé comme suit au 1<sup>er</sup> septembre 2012 :

Repas enfant	4,44 €
Repas adulte	6,07 €

## GARDERIE PERISCOLAIRE ET ETUDE SURVEILLEE

Augmentation de 2,10% des tarifs soit :

				Tarif 2012/2013
ETUDE SURVEILLEE			16h30 - 18h	3,37 €
GARDERIE	Présence régulière	Matin	7h30 - 8h45	2,48 €
		Après-midi	16h30 - 19h	3,37 €
		Matin et Après-midi		5,07 €
	Enfant de l'ES rejoignant la garderie	18h - 19h	0,57 €	
	Présence non régulière	Dépannage		50% en plus du tarif régulier

**Tarif dégressif (excepté enfants extra-muros) -25 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant et -50 % à partir du 3<sup>ème</sup> enfant**

## FIXATION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012

Monsieur le Maire propose pour les baux passés à compter du 1<sup>er</sup> juillet un changement du système existant.

Il explique que les logements communaux ont pour vocation à être loués prioritairement à certaines catégories de Mareillois :

- aux personnes travaillant sur la Commune,
- aux personnes en difficulté vivant sur la Commune
- ou aux retraités ayant travaillé sur la Commune et souhaitant y rester vivre.

Si ces conditions ne sont pas ou plus réunies, il ne serait pas anormal qu'un loyer au prix du marché immobilier soit demandé aux locataires qui souhaiteraient se maintenir dans les lieux.

Aussi, propose-t-il de fixer ainsi qu'il suit le montant des loyers des logements communaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 (pour les nouveaux baux seulement) :

LOGEMENT	LOYER DE BASE au 1/07/2012	Loyer des locataires répondant aux critères définis* (-20%)
Allée des crayons	966,41 €	773,13 €
Chemin des Tennis	953,54 €	762,83 €
Chemin de Riche	918,10 €	734,48 €
10, rue Degly Maillot	1 063,06 €	850,45 €
Place de Mareil logt 1-2 chbres	943,23 €	754,58 €
Place de Mareil logt 2-2 chbres	971,04 €	776,83 €
Place de Mareil logt 3-studio	394,03 €	315,22 €
Place de Mareil logt 4-1 chbre	598,15 €	478,52 €

Auquel s'ajoutera une somme de 20 € par mois pour les locataires qui ne pourront produire de caution personnelle au titre de la garantie de paiement des loyers (correspond aux frais du contrat d'assurance garantie de loyer souscrit par la Commune).

\* Critères applicables prioritairement :

- personnes travaillant sur la Commune
- personnes en difficulté vivant sur la Commune
- retraités ayant travaillé au moins 10 ans sur la Commune et souhaitant rester y vivre.

Les loyers applicables pour les baux en cours seront, au 1<sup>er</sup> juillet 2012, calculés en considérant l'indice de revalorisation des loyers de 2,24 %.

## TARIFS DES ANNONCES PUBLICITAIRES DANS LE «VOTRE VILLAGE»

Accord unanime pour fixer les annonces dans le bulletin municipal ainsi qu'il suit au 1<sup>er</sup> juillet 2012 :

- 200 € le tarif annuel des annonces publicitaires dans le bulletin municipal (au moins 6 parutions par an)-forfait valable pour une année civile complète,
- ou 50 € par parution.

Il est rappelé qu'une annonce gratuite est offerte aux activités professionnelles nouvellement installées sur la Commune.

## EXONERATION DE TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'ANNEE 2013-SCI RUE DE CHAVOYE

L'établissement commercial enseigne INTERMARCHÉ situé avenue de Chavoie appartenant à la SCI RUE DE CHAVOYE dispose depuis son ouverture en 1987 d'un système privé d'enlèvement des déchets issus de son activité (compacteur et recours à une société privée de collecte). A ce titre, le Conseil décide de l'exonérer de TEOM en 2013.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DES ORDURES MENAGERES (SIDOMPE) : RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2011

Madame Mairesse, déléguée de la Commune auprès du SIDOMPE, présente le rapport d'activités 2011 DU SIDOMPE. Celui ci est tenu à la disposition du public en mairie. Monsieur Groh complète cet exposé en donnant les statistiques pour la Commune.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA MAULDRE (SIAVM) : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2011

Monsieur Groh, Président du SIAVM, présente le rapport d'activité 2011 du syndicat. Celui ci est tenu à la disposition du public en mairie.

## QUESTIONS DIVERSES

- Instauration d'une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

Cette nouvelle participation entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2012 en lieu et place de notre taxe de raccordement à l'égout. Tarif de 12€ du m<sup>2</sup> inchangé. Il sera en revanche maintenant fait référence à la surface de plancher et non plus la surface hors œuvre nettes (SHON). Il en résultera une baisse d'environ 10 % des surfaces taxées.

- Installation d'un défibrillateur sur la Commune

Un défibrillateur va être installé cet été à côté de la mairie. Son coût est de l'ordre de 2 000 €.

Notre souhait est qu'un 2<sup>ème</sup> appareil soit installé au centre commercial. Les commerçants et entreprises de la Commune seront sollicités.

Il est rappelé qu'un compte rendu intégral de la réunion de conseil est affiché sur les panneaux officiels, disponible en mairie et sur notre site internet [www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr).

## Liste électorale

En vue de la révision de la liste électorale 2013, les demandes d'inscription se feront en mairie jusqu'au 31 décembre 2012.

Personnes pouvant s'inscrire :

- les nouveaux habitants,
- les jeunes Français atteignant 18 ans au plus tard avant le 29 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2012 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office,
- les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne (pour les prochaines élections européennes) doivent s'inscrire s'ils le souhaitent avant le 31 décembre 2012.

## Chasse

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée du 23 septembre 2012 à 9 heures au 28 février 2013 à 18 h.

## Défibrillateur cardiaque

Courant octobre la Commune sera équipée d'un défibrillateur cardiaque. Il sera installé en extérieur sur le côté gauche de la mairie.

Selon l'article R.6311.15 du Code de la santé publique «toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe».

L'achat a été fait par la Commune. L'achat d'un deuxième appareil est envisagé, il reste encore à définir le lieu de pose.

Merci de bien vouloir respecter cet appareil qui peut sauver des vies !

## Haie ou clôture

La saison de l'élagage arrive à grands pas ... Profitons en pour se mettre en conformité par rapport aux limites de propriété et de débordement des haies séparatives.

Il est rappelé qu'une haie ou une clôture ne doit pas empiéter sur le domaine public.

Dorénavant, les services de la mairie alertent les vendeurs et le notaire lors d'une vente d'un bien immobilier.

A l'instar de la conformité de l'assainissement, le débordement des haies ou des clôtures pourrait retarder une vente.

## Collecte des déchets végétaux, rappel

Le service de ramassage des déchets «verts» constate une dérive sur le conditionnement et le stockage des déchets chaque lundi matin.

Il nous semble bon de rappeler les règles qui s'imposent pour faciliter l'enlèvement des déchets :

- le ramassage ayant lieu chaque lundi matin, il est impératif de ne sortir ses sacs de végétaux que le dimanche soir,
- les déchets «verts» doivent être conditionnés dans des sacs appropriés ou dans des poubelles,
- les branchages, ne pouvant être dans les sacs doivent être ficelés et d'une longueur raisonnable,
- quand les déchets représentent plusieurs sacs, ceux-ci doivent être regroupés devant l'habitation,
- afin de faciliter leur manipulation, il est nécessaire que les sacs soient fermés et non surchargés.

En appliquant ces quelques règles élémentaires, on facilitera le travail du personnel de ramassage et notre village ne sera pas «pollué» par des sacs stagnant pendant plusieurs jours.

## Repas des «Anciens»

Le Centre communal d'action sociale organisera le traditionnel repas de fête le samedi 6 octobre prochain.

Une invitation personnelle vous sera adressée et ce sera pour tous l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale autour d'une bonne table et de passer un bon moment de détente et de rire.

Comme l'an dernier, il y aura des surprises ... A bientôt !

 immobilier <b>LESCROART</b> www.lescroartimmobilier.fr	<b>Christine LESCROART</b> Directrice d'agence
	Contact : 16, place du vieux pressoir 78124 MAREIL SUR MAUDRE Tél : 01.30.90.85.10 Mob : 06.16.22.65.68 christine@lescroartimmobilier.fr
Achats - Ventes - Locations	

	<b>Artisan Pichafroy Didier</b> <b>PLOMBIER - CHAUFFAGISTE</b> Installation - Dépannage - Ramonage Energies renouvelables - Solaire - Géothermie - Pompe à chaleur
<b>01.30.90.72.90 - 06.09.17.25.49</b>	
1 Bis Route de Marles - 78124 Mareil sur Mauldre pichafroy@hotmail.fr	

<b>TAXI ANNIE</b> Mareil / Mauldre <b>06 09 31 08 33</b> Sur Rendez-vous, Toutes Distances	
<b>Transport Malades Assis.</b> <b>Gares - Aéroports - Hôpitaux</b> <b>Hospitalisation (entrées et sorties)</b> <b>Dialyse - Rayon, etc...</b>	
Conventionné Caisse Maladie	Siret : 418 532 966 RM 780

## Fête de la musique

Le samedi 23 juin dernier, les Mareilloises et Mareillois s'étaient donné rendez-vous dans les jardins de la mairie pour la fête de la musique.

Des barbecues géants étaient mis à la disposition de chacun par la Commune.

Et, championnat d'Europe de football 2012 oblige, un écran géant était installé pour pouvoir suivre le match France-Espagne.

Les artistes locaux ont occupé la scène (couverte) pour présenter leurs talents musicaux aux habitants venus en nombre.

Pour clôturer la soirée, cette année encore, nous avons pu admirer le feu d'artifice synchronisé avec une musique appropriée. Le tonnerre d'applaudissement qui ponctua cette manifestation témoignant de la satisfaction des Mareillois.



## Forum des associations

C'est maintenant devenu une tradition. Les Mareillois se retrouvent le premier samedi de la rentrée pour le forum des associations qui se tenait dans la cour de l'école élémentaire, sous le soleil.

Mareil est un village où la vie associative est une force vive.

Cette année encore, on se pressait pour inscrire son enfant afin qu'il pratique son sport favori.

Toutes les associations étaient représentées

pour se faire connaître et inscrire leurs adhérents.

Pour les personnes empêchées, le «Votre Village, spécial associations», ainsi que le site internet [www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr) restent une référence pour connaître les diverses associations existantes à Mareil.



## Rallye intercommunal

Un succès pour le 1<sup>er</sup> rallye de l'intercommunalité Gally Mauldre.

Dimanche 9 septembre, sous le soleil, partaient les 28 voitures qui participaient au rallye organisé par la future communauté de communes, regroupant : Andelu, Bazemont, Davron, Chavenay, Feucherolles, Mareil sur Mauldre, Montainville, Saint Nom la Bretèche, Maule, Crespières, Herbeville et les Alluets le Roi qui nous avait rejoint pour cette journée.

Le but était de faire connaître à tous, les différents villages de notre intercommunalité. Un parcours piéton agrémenté de questions et de photos, permettait aux participants de découvrir les côtés cachés de chaque village.

A midi un pique nique était organisé à Herbeville près de la salle municipale sur un terrain mis à disposition par Monsieur le Maire.

A Feucherolles vers 18 h, les résultats furent proclamés au cours d'un apéritif offert par toutes les communes.

L'équipage gagnant est un concurrent de Bazemont. Tous les équipages furent récompensés par de nombreux lots offerts par les commerçants, restaurateurs et fermiers de nos villages.



La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance et tous étaient heureux d'y avoir participé, mais aussi bien fatigués tant par la marche que par la chaleur de l'après-midi.



**NOUVEAU**  
Traitements toitures  
&  
façades

**ARTE DECO**  
Desvergues Jean-Marc  
Un Artisan au service des particuliers  
Peinture - Décoration - Stuco - Estampes - Tadelak  
Revêtements sols et murs - Fourniture et pose de parquets  
Pour tous autres services contacter le  
**Tél./fax : 01 34 75 81 85**  
**06 64 95 07 31**  
3 bis rue des Fontaines  
78124 Mareil sur Mauldre

**NOUVEAU :**  
I.T.E.  
Isolation Thermique par l'Extérieur

Profitez des prêts à taux 0

**YVES LAMPENS**  
Peinture - Menuiserie - Electricité

Parc d'activités du Moulin  
1 bis, route de Mantes • 78124 Mareil sur Mauldre  
Tél. : 01 30 90 70 00 • Fax : 01 30 90 66 68

## Les CM2-CM1 à la barre ! (juin 2012)

Nous avons eu beaucoup de chance de faire de la voile avec notre classe de CM2-CM1 ! C'est sur le lac de Moisson que nous sommes allés cinq jours. C'est un endroit magnifique !

Durant ces journées, nous avons appris à monter le grand-voile et le foc, à installer le gouvernail ; c'était difficile mais nous y sommes tous arrivés. Après avoir écouté les explications de notre moniteur, nous prenons le large, sans oublier nos gilets de sauvetage !

On naviguait mieux les jours où il y avait beaucoup de vent. Et quel plaisir d'avancer vite, à fond !



Nous avons fait du catamaran et nous avons appris à faire du trapèze. Quelques personnes sont tombées à l'eau mais c'était «marrant». L'eau paraissait froide mais une fois qu'on était dedans, elle était super bonne. Et on remontait vite sur le voilier.

Nous voulons remercier Régis, notre moniteur qui nous a fait apprendre plein de choses! Merci aussi pour les parents qui nous ont accompagnés durant ces journées. Et un grand merci à la Caisse des écoles grâce à qui nous avons vécu ces moments inoubliables.

Amélie, Auriane, Maya, Pierrette, Alban, Antoine, Antony, Axel, Baptiste, Bastian, Bryan, Clément, Dimitri, Grégoire, Killian, Luca, Matthieu, Maxime, Quentin, Romain et Romain, Stéphane.



## Kermesse 2012

C'est sous un soleil radieux que les enfants de l'école maternelle ont présenté leurs danses évoquant les contes traditionnels : renard, cheval, bonhomme de pain d'épices, grand-mère, chat, sans oublier le loup bien sûr, évoluèrent heureux sur une chorégraphie de leur création avant de rejoindre les stands de jeux de la kermesse.



Parents, enseignants commerçants, artisans, membres du service technique municipal et municipalité œuvrèrent harmonieusement pour que l'année scolaire s'achève dans la joie et pour que cette fête reste au cœur des petits et des grands un heureux souvenir.

Merci encore à tous ceux qui par leur générosité firent de cette journée un beau succès.

## Point sur la rentrée scolaire

**Ecole maternelle** : 69 enfants.

Directrice, Madame Aude BOUGAUT :

- petite section, 19 enfants, Madame Lysiane DEBRAY,
- moyenne section, 21 enfants, Madame Audrey GIRARDIN,
- grande section, 25 enfants, Madame Aude BOUGAUT.

**Ecole élémentaire** : 129 élèves.

Directrice : Madame Pascale DESLANDES :

- CP, 27 élèves, Madame Sandrine ORY,
- CE1, 24 élèves, Madame Odile SABOURIN,
- CE2-CM2, 24 élèves, Madame Pascale DESLANDES,
- CM1, 27 élèves, Madame Corinne GILLET,
- CM2, 27 élèves, Madame Elisabeth STUMPP.

Madame Marie COATRIEUX est remplaçante pour la classe de CE2-CM2 le jeudi lors de la décharge administrative de Madame la Directrice.



## Date des vacances scolaires 2012-2013

Toussaint	du vendredi 26 octobre	au lundi 12 novembre 2012
Noël	du vendredi 21 décembre 2012	au lundi 7 janvier 2013
Hiver	du vendredi 1 <sup>er</sup> mars	au lundi 18 mars
Printemps	du vendredi 26 avril	au lundi 13 mai
Été	vendredi 5 juillet	

Départ en vacances après la classe, reprise le matin des jours indiqués.

## Centre de loisirs

Nous vous rappelons qu'une convention a été passée entre la commune de Maule et celle de Mareil sur Mauldre.



Elle permet de ne plus considérer les enfants de notre Commune comme extra muros.

Les parents de Mareil payent les mêmes tarifs que ceux de Maule. La différence est prise en charge par la Commune.

La participation communale s'applique également pour la fréquentation des mini camps organisés par le centre de loisirs.

## Caisse des écoles

L'assemblée générale de la Caisse des écoles aura lieu en mairie le mardi 4 décembre 2012 à 20 h.

Un siège est à pourvoir.

Les candidatures devront être adressées au Président de la Caisse des écoles par lettre recommandée ou déposées en mairie contre récépissé une semaine avant l'assemblée générale devant procéder à l'élection.

Le vote par procuration n'est pas admis.

Le vote par correspondance peut avoir lieu pour des personnes empêchées (voir en mairie).

Pour être candidat : il faut avoir cotisé au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Pour être électeur : il faut avoir payé sa cotisation pour l'année scolaire en cours 2012-2013.

# Informations diverses

## Informations reçues en mairie

### Coderpa

Le Comité départemental des retraités et personnes âgées des Yvelines vous informe de ses projets et actions à venir :

- 2012, année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. La semaine Bleue 2012 a donc pour thème «vieillir et agir ensemble dans la communauté». Elle se déroulera du 15 au 21 octobre 2012.

N'hésitez pas à nous appeler au 01.39.07.81.75 ou à nous adresser un message électronique à cette adresse mail : coderpa78@yvelines.fr

## Petites annonces

### NB Coiffure

Centre commercial Mareil sur Mauldre 01.30.90.92.77

Offre exceptionnelle à tous les Mareillois du 25 septembre au 20 octobre 2012



- Shampooining + coupe + brushing ... Court 25 €  
Mi long/Long 30 €
- Couleur ... (sauf Inoa) 20 €
- Mèche cheveux court ... Court 30 €  
Mi long 40 €  
Long 60 €

Sur présentation de ce coupon

## 12<sup>ème</sup> promenade sur les chemins de Gally

Dimanche 7 octobre

Le matin, départ de la randonnée dans chaque village participant de la Plaine de Versailles. Arrivée à Maule (école Charcot, boulevard es Fossés) vers 12 heures. Apéritif offert par les communes.

- Rendez vous à 10 h parking de la gare de Mareil sur Mauldre,
- distance aller 6 kilomètres,
- repas tiré du sac,
- visite guidée de Maule après le repas,
- retour à Mareil sur Mauldre
- distance retour 3 kilomètres.

## Calendrier des messes

Pour tous renseignements :

s'adresser au Père Dominique LAMARRE,

19 rue Saint Vincent 78580 Maule

Fél : 01.30.90.81.26

Fax : 01.30.90.64.75

Mail : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr

Site internet : <http://valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr>

Permanences d'accueil au presbytère de Maule :  
les lundi et jeudi de 14 à 17 h et les mercredi et samedi  
de 10 à 12 h (hors vacances scolaires).

## Recensement de la population (Insee)

Réalisation de l'enquête sur la Commune du 17 janvier au 16 février 2013.

Dans le cadre du recensement, la Commune mairie recrute des agents recenseurs.

**Pour de plus amples renseignements prendre contact avec la mairie au 01.30.90.71.66**

## Deux autres enquêtes Insee

### «L'usage de l'information par les adultes»

Réalisation de l'enquête en France métropolitaine jusqu'au 24 novembre 2012.

Cette importante enquête internationale a pour objectif de recueillir des données précises sur l'usage au quotidien de l'information par les adultes. Elle vise à mieux comprendre comment les adultes gèrent les informations dans la vie de tous les jours. Elle s'adresse aux personnes âgées de 16 à 65 ans.

### «Les conditions de travail»

Réalisation de l'enquête entre octobre 2012 et février 2013.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre Commune, quelques ménages seront sollicités pour ces 2 enquêtes. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Electricité générale  
Domotique  
Messagerie  
Chauffage  
Energies renouvelables

**Nouvelle Ere  
Electrique**

Parc d'activité du Moulin - 1 bis, route de Mantes - 78124 Mareil sur Mauldre  
Tél : 01 30 04 22 13 - Fax : 01 30 90 66 68  
Mail : [contact@nouvelle-ere-electrique.com](mailto:contact@nouvelle-ere-electrique.com) - [www.nouvelle-ere-electrique.com](http://www.nouvelle-ere-electrique.com)

SAMEDI 18h30		DIMANCHE		9h30	11h15
22-sept	Thiverval	23-sept	Herbeville	Les Alluets le Roi	
29-sept	Maule	30-sept	Davron	Mareil	
06-oct	Feucherolles	07-oct	Montainville	Maule	
13-oct	Davron	14-oct	Bazemont	Beynes	
20-oct	Aulnay	21-oct	Herbeville	Cresprières	
27-oct	Thiverval	28-oct	à 10h30 à Les Alluets le Roi		
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> novembre Toussaint</b>				<b>Mareil</b>	Cresprières

# Associations

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

## «Cercle de l'amitié»

Bonne rentrée à tous, le Cercle de l'amitié vous invite à le rejoindre en sortie ou le mardi de 14 à 17 h30.

**Vendredi 28 septembre** : visite guidée du domaine d'Alexandre Dumas à Port-Marly.  
Départ à 13 h

Tarifs : 32€ pour les Mareillois inscrits au Cercle, sinon : 42 € ou 37€.

**Inscriptions jusqu'au vendredi 21 septembre 2012.**

**Téléphones utiles : Lucette Trébuil au 06.21.94.99.88,  
Annie Macheboeuf au 01.34.75.14.75  
Noëlla le Sinq au 01.30.90.99.55**

Sortie en octobre : les vitraux de Chartres et la maison Picassiette.

A bientôt.

## Mareil GV

Au fil des parutions de «Votre Village», la GV Mareil vous propose de faire connaissance avec ses animatrices et les disciplines qu'elles exercent au sein de l'association.

Ce mois-ci, découvrez le Pilates et le Stretching Postural avec les cours de Dominique.

Dominique est diplômée de la FFEPGV et du Pilates Institute, enseignante en Stretching Postural. Très attachée au concept «Sport Santé», elle a choisi le Pilates et le Stretching Postural, deux méthodes qui conjuguent puissance, harmonie et efficacité.

Ces techniques permettent de travailler en profondeur les grands groupes musculaires et sollicitent le corps dans sa globalité.

Tout en préparant aux autres activités physiques, elles améliorent la tonicité musculaire, la souplesse et la liberté articulaire. Et ce, quel que soit l'âge !

Pas de risques de traumatisme, vous bénéficiez de la surveillance attentive de notre animatrice Mareilloise, à l'écoute de vos problèmes, petits ou grands (mal de dos, tendinite, stress ...).

Dominique adapte les exercices proposés à chaque personne. Ces cours collectifs nécessitent certes de la concentration mais sont pratiqués dans la bonne humeur, ponctués d'inévitables fous rires.

Dès les premières séances vous constatez les bienfaits de ces techniques, vous retrouvez le plaisir d'un corps maîtrisé et le bien être au quotidien !

Venez découvrir les cours de Pilates le mardi de 11 à 12 h à la salle de judo, le jeudi de 11 h 30 à 12 h 30 dans la salle de la mairie. Le cours de Pilates du jeudi est précédé d'une heure de Stretching Postural de 10 h 30 à 11 h 30.

Dominique



**Pour tout renseignement  
mareil.gv@gmail.fr  
B. Giffard 01 34 75 88 57  
ou D. Guildoux  
01 34 75 88 19**

## Comité de fêtes

### La brocante 2012 sous le soleil

Cette année encore le Comité des fêtes de Mareil sur Mauldre organisait la 26<sup>ème</sup> brocante.

On affichait complet pour les emplacements. Tous se sont installés de bonne heure le matin et déjà les visiteurs étaient là !

L'espace restauration était le bienvenu dès midi.

Les bénévoles du Comité des fêtes ont fait cuire 130 kg de frites, des merguez, chipos et andouillettes, sans oublier la confection des hot dogs et des sandwiches. L'après midi les visiteurs et exposants se sont régalés avec les crêpes et les barbes à papa.

Enfin vers 18 h tous sont repartis heureux d'avoir fait de bonnes affaires, ravis de l'organisation et surtout d'avoir passé une agréable journée.

Tous se sont redits à l'année prochaine !

Mais en attendant le Comité des fêtes vous invite à venir le 20 octobre 2012 à la soirée «chants de marins».



## Vent de Noroïse

EN CONCERT



## CHANTS DE MARINS

Embarquement pour le grand large  
de la Bretagne à l'Irlande  
de la Corse au Québec...

**Samedi 20 octobre à 20 H**

Salle des Fêtes de MAREIL s/ MAULDRE

Soirée «Moules frites» + Animations : 30 €

Réservations : 01 34 75 85 75 ou 01 30 90 82 30